En dépit des protestations des antiracistes et des association communautaristes, la traditionnelle Nuit des Noirs aura bien lieu à Dunkerque

10/03/2018 à 17h21

«Le carnaval, c'est une fête, un moment de joie de vivre sans arrière-pensée. C'est quelque chose qu'on a dans les gênes, pas quelque chose qu'on peut décortiquer. On ne se prend pas au sérieux. Le carnaval, c'est quelque chose qu'il faut vivre, pas quelque chose qu'on peut juger de l'extérieur.» Pour cet habitué de l'événement festif, pas question d'alimenter le débat. Il témoigne de façon anonyme et refuse de commenter la polémique qu'il estime «hors-sujet».

La controverse est née en décembre autour de la Nuit des Noirs, un des nombreux bals qui rassemblent les carnavaleux de Dunkerque. Il a lieu tous les cinq ans, en général à Leffrinckoucke, mais cette année pour fêter les 50 ans du groupe qui l'organise, il a été déplacé au Kursaal de Dunkerque, ce samedi 10 mars. Le dress code est simple: les participants se griment le visage en noir, portent un pagne et un collier d'os autour du cou. Une blague potache, pour certains. Du racisme pour d'autres. À tel point qu'un recours a été déposé mais a été rejeté par le juge des référés du tribunal administratif de Lille à la veille du bal.

«Notre avocat a plaidé sur le fond selon deux axes: l'atteinte à la dignité humaine et le trouble à l'ordre public, explique

Louis-Georges Tin, président du Cran (Conseil représentatif des associations noires). On ne peut pas rire de tout. Faire rire de l'esclavage, ça ne m'amuse pas. Dans une société, il y a des limites.» La polémique naît sur le site de la Brigade anti-négrophobie, fin décembre, au lendemain de l'affaire du «blackface» d'Antoine Griezmann. Le 10 février, le maire divers gauche Patrice Vergriete y répond dans une tribune publiée dans *Le Monde*: il y défend alors un «droit à la caricature». Depuis, il se refuse à tout commentaire. Comme les organisateurs de la Nuit des Noirs. (…)

www.lefigaro.fr